

LES CANADIENS DISPOSENT D'UN RECOURS LEGAL S'ILS ESTIMENT AVOIR ETE LESES DANS LEURS DROITS. AU COURS DE CETTE REUNION, LES MINISTRES SE SONT PENCHES SUR CERTAINES QUESTIONS, NOTAMMENT LA PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES, L'EDUCATION EN MATIERE DES DROITS DE LA PERSONNE, LES REPERCUSSIONS AU REGARD DES DROITS DE LA PERSONNE DE CERTAINES QUESTIONS D'ORDRE MEDICAL ET LA LUTTE CONTRE LE RACISME.

LA PROTECTION DES DROITS DE LA PERSONNE CONSTITUE UN DES PRINCIPES FONDAMENTAUX REGISSANT LA VIE DE LA SOCIETE CANADIENNE.

LE CANADA S'EST CONSTRUIT AU COURS DES SIECLES SUR DES VAGUES SUCCESSIVES D'IMMIGRANTS ET DE REFUGIES DE TOUTES LES PARTIES DU GLOBE VENUS ICI DANS L'ESPOIR D'AMELIORER LEURS CONDITIONS ECONOMIQUES OU EN QUETE DE LIBERTE ET DE SECURITE.

LA POPULATION A VOULU QUE CES VALEURS LIEES AU RESPECT DES DROITS DE LA PERSONNE SE REFLETENT DANS NOS INSTITUTIONS.

L'ACTION DE NOTRE GOUVERNEMENT A CET EFFET REpond AINSI A CES VOEUX. LA DEFENSE ET LA PROMOTION DES DROITS DE LA PERSONNE EST L'AFFAIRE DE TOUS.

A CE TITRE, LES CANADIENS MEMBRES DE PROFESSIONS ONT NON SEULEMENT DES DROITS, MAIS AUSSI DES OBLIGATIONS.

COMME TOUT CITOYEN, ILS DOIVENT RESPECTER LES NORMES FIXEES PAR LES GOUVERNEMENTS ET PAR LES TRIBUNAUX.

CELA VA DE SOI. MAIS CERTAINES PROFESSIONS ONT UN ROLE PLUS GRAND A JOUER DANS LA DEFENSE DES DROITS DE LA PERSONNE.

LA PROFESSION JURIDIQUE, PAR EXEMPLE, SE TROUVE SUR LA LIGNE DE FRONT DANS LA DEFENSE ET LA PROMOTION DES DROITS DE LA PERSONNE. DANS D'AUTRES DOMAINES - ET JE PENSE EN PARTICULIER A LA MALADIE DU SIDA - LA PROFESSION MEDICALE JOUE UN ROLE DE PREMIER PLAN DANS LA PROTECTION DES DROITS INDIVIDUELS. MAIS CE NE SONT PAS LA LES DEUX SEULES PROFESSIONS QUI S'OCCUPENT DES DROITS DE LA PERSONNE. IL NE S'AGIT EN FAIT QUE DE DEUX EXEMPLES.

IL NE PEUT Y AVOIR PROMOTION VERITABLE DES DROITS DE LA PERSONNE QUE S'IL Y A EDUCATION DANS LE DOMAINE ET SUFFISAMMENT D'INFORMATION QUI EST VEHICULEE A LEUR EGARD. NOMBREUX SONT CEUX QUI, AUJOURD'HUI ENCORE, NE CONNAISSENT PAS TRES BIEN LA QUESTION DES DROITS DE LA PERSONNE. LES EDUCATEURS DOIVENT PREPARER LEURS ELEVES A ASSUMER ENTIEREMENT LEURS DROITS ET RESPONSABILITES AU SEIN DE LA SOCIETE.

LES MEDIAS JOUENT EGALEMENT LE ROLE DE FORMATEURS LORSQU'ILS DENONCENT LES VIOLATIONS DES DROITS DE LA PERSONNE ET INFORMENT LES GENS DE LEURS DROITS.

EN FAIT, TOUTES LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES SONT CONCERNEES ETANT DONNE QU'ELLES DOIVENT INFORMER DE LEURS DROITS NON